

# Le Pacte citoyen de lutte contre le racisme à Laval

Pour une ville inclusive



CONSIDÉRANT que le droit à la non-discrimination, notamment en vertu de l'identité ethnique, raciale et religieuse, est garanti par la Charte québécoise des droits et libertés;

CONSIDÉRANT que la discrimination et le racisme persistent, influençant notre monde et son organisation, et posant des obstacles à de nombreuses vies;

CONSIDÉRANT l'urgence d'instaurer des pratiques et des politiques cohérentes et durables pour combattre les discriminations et le racisme;

CONSIDÉRANT notre volonté collective d'assurer l'égalité des chances pour tous et toutes et de voir nos enfants grandir dans un monde exempt de discrimination;

CONSIDÉRANT que 51,3 % des Lavalloises et Lavallois sont issus de la première et deuxième génération d'immigration et que 26,1 % de la population générale de Laval s'identifie comme une minorité visible<sup>1</sup>;

**Nous, citoyennes et citoyens de Laval, nous sommes mobilisés pour prendre des engagements personnels en faveur de la lutte contre le racisme et pour influencer collectivement les actions de certaines institutions publiques opérant sur le territoire lavallois.**

## CITOYENS

Les citoyennes et citoyens de Laval s'engagent à :

- Respecter toute personne, quelque que soit sa religion ou son origine ethnique, et valoriser la diversité culturelle en faisant preuve d'ouverture envers les autres cultures.
- Dénoncer les actions et discours racistes, ainsi que les formes d'exclusions, et intervenir promptement face à une situation discriminatoire ou raciste.
- Écouter et apporter notre soutien aux personnes vivant des expériences de racisme et de discrimination en faisant preuve d'empathie et de compréhension.
- S'éduquer continuellement sur le racisme, la discrimination, les micro-agressions et les expériences vécues par les personnes racisées, tout en acceptant l'inconfort que cela peut générer.
- Entamer un processus d'introspection en toute humilité pour prendre conscience de nos actions et comportements qui peuvent blesser autrui. Comprendre comment le racisme peut nous affecter en tant qu'individus et reconnaître nos biais et nos privilèges.

## FAMILLE & COMMUNAUTÉ

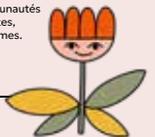
Dans leur famille et leur communauté, les citoyennes et citoyens de Laval s'engagent à :

- Éduquer nos enfants et nos proches aux valeurs d'égalité et d'équité. Les aider à reconnaître les différents visages du racisme et de la discrimination afin de les en protéger et de les encourager à respecter les autres en tout temps.
- Sensibiliser la communauté aux enjeux du racisme et de la discrimination en brisant le tabou sur le racisme et en engageant des discussions à ce sujet.
- Porter une attention particulière aux jeunes et aux personnes aînées issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle, reconnaissant qu'ils sont confrontés à des défis spécifiques liés au racisme.
- S'engager et participer dans la communauté à des activités renforçant les liens interculturels et promouvant la lutte contre le racisme.

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les organismes communautaires signataires s'engagent à :

- Sensibiliser les membres de leur conseil d'administration aux approches non discriminatoires pour que leurs pratiques de gouvernance soient empreintes de cette bienveillance et influencent le positionnement et les actions de l'organisme contre le racisme et les discriminations.
- Intégrer l'approche équité, diversité et inclusion dans les politiques et les processus organisationnels. Développer un plan de lutte contre la discrimination et le racisme.
- Favoriser le recrutement interculturel et valoriser l'expérience de vie dans les critères de sélection lors d'un processus d'embauche.
- Appliquer les critères d'équité salariale pour les communautés ethnoculturelles, en particulier les personnes immigrantes, comme pour tous les employés au sein de leurs organismes.



## SANTÉ

Les citoyennes et citoyens de Laval demandent au Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval de :

- Sensibiliser et former l'ensemble de ses employés sur les enjeux d'accès et d'équité vécus par les personnes aînées dans les domaines de la santé et des services sociaux, particulièrement en ce qui concerne la discrimination, l'âgeisme et le racisme, afin que chaque individu soit traité de façon égale.
- Adopter des pratiques tenant compte des formes d'exclusion spécifiques vécues par les personnes aînées immigrantes et/ou racisées dans les services de soins.
- Favoriser l'accès aux soins de santé dans la langue d'usage du patient, notamment en facilitant l'accès à des services d'interprétabilité.



## ÉDUCATION

Les citoyennes et citoyens de Laval demandent au Centre de services scolaire de Laval de :

- Offrir des formations tant pour le personnel que pour les élèves, abordant l'origine, les réalités et les conséquences du racisme dans la société. Sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire à cette problématique en mettant à disposition du matériel pédagogique, et en organisant des conférences et des activités.
- En cas de geste raciste de la part d'un membre du personnel envers un élève, fournir un accompagnement personnalisé et adapté à l'élève et ses parents, y compris lors de la préparation, du dépôt et du suivi du dossier, en coopération notamment avec le Protecteur de l'élève.
- Instaurer, publiciser et appliquer une politique de tolérance zéro en matière de racisme au sein des écoles avec un barème de sanctions déterminé avec le personnel, la famille et les élèves. Mettre en place un processus d'intervention rapide ainsi qu'un mécanisme de dénonciation simple et sécuritaire pour les victimes de racisme.
- Mandater une équipe diversifiée à la lutte contre le racisme et à la promotion de l'équité, la diversité et l'inclusion. Un de ses principaux mandats devrait être de proposer des solutions visant à augmenter la diversité ethnoculturelle au sein du personnel ou des directions d'établissements et ce, afin de refléter celle présente dans les écoles. Sa composition devra inclure la présence de jeunes du Conseil étudiant.

## VILLE

Les citoyennes et citoyens de Laval demandent à la Ville de Laval de :

- Prendre des mesures pour positionner la municipalité en tant que leader québécois dans la lutte contre le racisme, en reconnaissant et en agissant contre les obstacles institutionnels subis par les communautés ethnoculturelles.
- Soutenir, favoriser et financer le développement d'activités, de formations et d'initiatives visant la lutte contre le racisme. Mobiliser et collaborer de manière concertée avec les acteurs du milieu pour combattre les discriminations et le racisme.
- Mandater le Service de police de Laval pour qu'il mette en place des pratiques visant à contrer le profilage racial, notamment en rendant publics l'échéancier et les indicateurs de performance du programme Justice et équité, démontrant ainsi une transparence quant aux progrès et aux résultats.
- Former et sensibiliser les employés des services municipaux qui interagissent régulièrement avec les citoyens sur les réalités des différentes communautés ethnoculturelles de la Ville de Laval dans le cadre d'un programme de formation continue. Avoir une politique d'embauche favorisant la diversité culturelle au sein de la Ville, incluant dans les postes décisionnels.
- Mettre en place des campagnes de marketing social faisant la promotion du vivre-ensemble à Laval et de la richesse culturelle des communautés ethnoculturelles.
- Sensibiliser les propriétaires locataires sur le caractère illégal de la discrimination raciale au logement.



Signez le pacte !

